



CACOUNA

Pays du Porc-Épic ou Pays de l'Or Noir ?



Page 3



DEUX NATIONS, UNE FÊTE
La transmission des savoir-faire ancestraux

Pages 8 et 9

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES SEIGNEURIES
LES SERVICES À CACOUNA

Page 6

DOSSIER CENTRAL: (DISTRIBUTION LOCALE SEULEMENT)
OLÉODUC ÉNERGIE EST **TRANSCANADA** - Bien comprendre le projet

278

Vol. 40, No 4 - Septembre 2014

JOURNAL **Epik** *Cacouna*



KAGWANAK

ACTUALITÉS

CACOUNA

Pays du Porc-Épic ou Pays de l'Or Noir ?



Page 3



DEUX NATIONS, UNE FÊTE La transmission des savoir-faire ancestraux



Pages 8 et 9

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES SEIGNEURIES **LES SERVICES À CACOUNA**

Page 6

DOSSIER CENTRAL: (DISTRIBUTION LOCALE SEULEMENT)
OLÉODUC ÉNERGIE EST TRANSCANADA - *Bien comprendre le projet*

sommaire

Vol. 40, no 4 - Sept. 2014

- 3 édito
 - 4 info en ligne
 - 5 loisirs kakou
 - 6 corpo développement +
 - 7 fermières / fabrique
 - 9 reportage 2n1f
 - 10 langue magique
 - 11 claudine douville
 - 12 caisse pop
 - 13 municipal
 - 16 messages municipalité
 - 18 page santé
 - 19 babillard
 - 20 marées
- + (distribution locale)
notre cahier des services
et un dossier spécial
«Oléoduc Énergie Est TransCanada
Bien comprendre le projet»
Une collaboration de La Rumeur du Loup
et du Mouvement Stop Oléoduc



NOTRE COUVERTURE

* Barge de carottage sur les lieux, 10 septembre. Vue du village et du large.

** Deux Nations, Une Fête: Kiosque des Fermières / Fabrication canot d'écorce / La jeune génération se met au grand tambour.

Photos: Yvan Roy
et Mikael Rioux (vignette)

à la une

**PAYS DU PORC-ÉPIC OU
PAYS DE L'OR NOIR?**
ÉDITO EN PAGE 3

ET
**DOSSIER CENTRAL
OLÉODUC ÉNERGIE EST
BIEN COMPRENDRE LE PROJET**

DEUX NATIONS, UNE FÊTE
TRANSMISSION DES
SAVOIR-FAIRE ANCESTRAUX
pages 8 et 9

LES SERVICES À CACOUNA
DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
DES SEIGNEURIES
page 6

PARUTIONS À VENIR
Première date: réception matériel
2^e date: distribution

#279 - OCT = 16 et 23
#280 - DÉC = 11 et 18



CAMPAGNE MEMBERSHIP AUTOMNALE
Du 22 septembre au 31 décembre
UN GESTE D'APPUI
AVANT TOUT
«101 JOURS POUR LE DIRE»

INVITATION À CHAQUE CITOYEN ET ORGANISME

D'ici au 31 décembre prochain, si vous faites parvenir 5.\$ à L'EPIK, votre journal, en plus de devenir officiellement MEMBRE, vous démontrerez votre intérêt et votre appui à l'importance de poursuivre ce mode d'expression et d'information exclusivement local que nous nous donnons depuis maintenant 40 ans! **MERCI DE POSER LE GESTE!**



Le journal EPIK a reçu, pour l'année 2013-2014, une aide au fonctionnement de 8318\$, du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.

Journal EPIK de Cacouna

- **JOURNAL EPIK DE CACOUNA**, www.journalepik.com
C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@videotron.ca »
- **TIRAGE**: 1025 exemplaires, 6 fois /an
- **DISTRIBUTION**:
Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).
- **MEMBERSHIP**: 5.\$ / an
- **PUBLICITÉ LOCALE**: CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.
AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$;
PAGE INTÉRIEURE: 140.\$, 1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.
- **Contactez Yvan Roy** (418.862.3061, laissez le message) ou envoyez un courriel à epik@videotron.ca.
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**:
Yvan Roy, prés. coord.; Marielle Perron, v. prés.;
Christine Belliveau sec.; Jacqueline Desjardins, dir.
- **DÉPOT LÉGAL**: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada,
ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.
- **POLITIQUE D'INFORMATION**:

Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.

La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.



L'EPIK est
membre de
Communications
Publi-Services Inc.
(Placement pub.)



d'
Y
v
a
n
R
O
Y

En 1975, le père Réal Lebel, S.J., lançait fièrement son livre «Au pays du porc-épic - Kakouna». En page 294, il y insérait le chant-thème des Fêtes de Cacouna (paroles et musique de Claire Pelletier Bonin):

**« Cacouna, si coquet
sous ton feuillage discret,
Tu souris au grand fleuve d'argent.
Cacouna, plein d'espoir,
qu'il est doux de te revoir,
De rêver, de t'aimer, de chanter. »**

Aurait-il encore envie de chanter ces paroles, 40 ans plus tard, devant le projet actuel où Cacouna est présenté et déjà reconnu nationalement et internationalement

Le prix du fleuve ?

Depuis de nombreuses années et de tous les coins du Québec, nous venons passer quelques jours, quelques semaines, quelques mois au bord du fleuve Saint-Laurent. Certains d'entre nous ont même décidé de s'y installer. Que la beauté, le silence, la lumière, la vie du fleuve, de sa faune et de ses rivages puissent être détruits par le terminal maritime que la compagnie TransCanada veut implanter dans le port de Gros-Cacouna, par les forages et le transport du pétrole tiré des sables bitumineux, et surtout par les inévitables catastrophes ou marées noires « improbables », tout cela nous est intolérable.

Si cela se produisait, nous pourrions toujours choisir d'autres destinations de vacances, ce qui entraînerait des pertes économiques sans doute plus importantes que « les retombées pour l'économie et l'emploi » que font valoir les intervenants en faveur du projet, mais aucune de ces destinations ne serait, pour nous, un tel lieu de ressourcement. C'est que le fleuve, qui coule entre la rive nord et la rive sud, entre l'intérieur des terres et l'océan, entre notre passé le plus ancien et notre avenir, est non seulement ce qui nous abreuve (43% de la population québécoise s'y approvisionne en eau potable), mais aussi ce qui nous relie à nous-mêmes et nourrit notre imaginaire. Si cela se produisait, ce serait une perte irrémédiable de beauté et de mémoire.

Abandonner le fleuve aux intérêts financiers à court terme, c'est compromettre la suite du monde.

Le fleuve n'a pas de prix, le fleuve n'est pas à vendre.

Isabelle Miron, professeure, UQAM

Jean Bédard, écrivain, fermier, professeur, UQAR

Mélissa Grégoire, professeure, Cégep de L'Assomption

Yvon Rivard, professeur retraité, Université McGill

comme l'exutoire maritime du pétrole des sables bitumineux de l'Ouest canadien?

Croire qu'il est possible de faire transiter hebdomadairement, sans danger, une quantité à peine imaginable de pétrole au coeur de zones sensibles abritant et nourrissant toute la chaîne alimentaire de l'estuaire, chaîne dont nous faisons partie, serait faire preuve d'une grande naïveté. Encore plus lorsqu'on examine avec réalisme les opérations de transit: malgré les normes qu'on dit respecter, d'énormes quantités de résidus d'eau de ballast polluée et porteuse de micro-organismes étrangers à nos eaux, en provenance de ports lointains, viendront inévitablement interagir avec les organismes de l'estuaire. Si on ajoute à cela qu'aucune mesure de récupération n'est possible en cas de déversement sur un fleuve glacé...

Le dépôt préliminaire, présentant seulement les grandes lignes du projet, suscite à lui seul de nombreuses interrogations et inquiétudes (consulter le dossier central). Les études préparatoires, impliquant des travaux en milieu sensible (levés sismiques, carottage), se font déjà dans la controverse, à la limite de la légalité, en brandissant des autorisations obtenues d'instances politiques qui n'offrent aucune transparence sur leur fondement.

Dans un tel contexte, si le projet, comme prévu, est déposé dans les semaines à venir, on devra s'attendre et exiger de nos élus qu'ils ne se contentent pas de *faire confiance* au promoteur ou aux instances gouvernementales *supérieures*, mais qu'ils prennent les mesures, comme gouvernement municipal responsable, pour défendre les intérêts de la population et de son milieu de vie, à tous les niveaux: santé, sécurité, risques, et ce, par une véritable information et en toute transparence.

Comme cela a bien été mentionné lors de la période de questions qui a suivi la dernière session de conseil du 10 septembre, **il est totalement faux d'affirmer que, advenant une acceptation du projet par le provincial et le fédéral, le municipal ne pourrait rien faire.**

Avec l'attention médiatique croissante, Cacouna est déjà perçu internationalement comme le lieu d'écoulement (sic!) hors pays du pétrole des sables bitumineux.

Si, par son gouvernement local ou par référendum, Cacouna disait «NON» à ce projet, jamais décision municipale ne pourrait avoir une plus grande portée, démontrant sans l'ombre d'un doute le bien-fondé de la devise du «pays du porc-épic»: QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE!

YR



- **FORUM TOURISTIQUE 2014.** Toute personne de la région peut participer à la démarche préparatoire et s'inscrire (avant le 19 sept.) au Forum du **17 octobre** prochain à l'Hôtel Universel. Sur llo.ideascale.com, on trouve déjà une centaine d'idées. (David Guimont, resp.)

- **GROS-CACOUNA - TRAVAUX DE FORAGE** (TransCanada)

Québec autorise les forages (21 août) - <http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2014/08/21/011-transcanada-energie-est-forage-cacouna-quebec.shtml>

La mobilisation contre les forages de TransCanada se poursuit. - <http://www.journaldequebec.com/2014/08/27/la-mobilisation-contre-les-forages-de-transcanada-se-poursuit>

Demande d'injonction à la Cour supérieure du Québec **pour stopper les travaux de forage** prévus et la Cour rejette la requête des environnementalistes. (2 septembre) - <http://ici.radio-canada.ca/regions/bas-st-laurent/2014/09/01/001-transcanada-cour-superieure-quebec-rejet-injonction.shtml>

Aussi: <http://affaires.lapresse.ca/economie/energie-et-ressources/201409/01/01-4796225-transcanada-la-cour-rejette-la-requete-des-ecologistes.php>

Le NPD demande une réunion d'urgence sur les forages à Cacouna (6 septembre)

- <http://www.infodimanche.com/actualites/actualite/147567/le-mpd-demande-une-reunion-durgence-sur-les-forages-a-cacouna>

Cacouna. Les ingrédients de la controverse (Alexandra Shields, Le Devoir, 6 septembre)

- <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/417781/cacouna-les-ingredients-de-la-controverse>

Rien à faire (Le Devoir 10 septembre) Une expression de plus en plus populaire!

- <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/418023/oleoduc-energie-est-rien-a-faire>

- **SÉANCES D'INFORMATION**

28 août à l'Auberge de La Pointe. Sur le transport du pétrole offerte aux décideurs et décideuses du milieu municipal par la CRÉ, en collaboration avec le Conseil rég. de l'environnement. Les documents PDF des trois scientifiques, Émilien Pelletier, Rosa Galvez et Emmanuel Guy, sont disponibles sur : - <http://www.crebsl.org/evenements/seance-d-information-sur-le-transport-du-petrole>

9 septembre. A Montréal avec TransCanada : Énergie Est : des élus du Bas-Saint-Laurent font le point à Montréal

<http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2014/09/09/006-transcanada-cacouna-energie-est-elus-bsl.shtml>CE

Oléoduc à Gros-Cacouna: TransCanada en campagne de séduction (Le Soleil) «Il n'y a pas eu de nouvelles informations sur le projet, que ce soit sur les retombées économiques à moyen et long terme ou sur les redevances pour le milieu. Rien de nouveau du côté de l'environnement. Mais il y a toujours des échanges sur les retombées économiques entre le milieu régional et la compagnie», note Michel Lagacé.

- http://www.lapresse.ca/le-soleil/affaires/les-regions/201409/09/01-4798705-oleoduc-a-gros-cacouna-transcanada-en-campagne-de-seduction.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_B13b_economie_514_section_POS1

Nos politiciens dans la mire de TransCanada (Journal de Montréal, 10 sept.)

- <http://www.journaldemontreal.com/2014/09/10/nos-politiciens-dans-la-mire-de-transcanada>

- **TERMINAL PÉTROLIER ET BÉLUGAS**

Des scientifiques des quatre coins du globe interpellent le premier ministre Harper

- <http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2014/06/18/008-cacouna-transcanada-energie-est.shtml>

Chant du cygne pour le canari des mers ? Un tour intelligent et en profondeur de la problématique «Béluga», par Jean-François Cliche (Le Soleil, 30 août). - http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/environnement/201408/29/01-4795796-chant-du-cygne-pour-le-canari-des-mers.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_4793921_article_POS3

Un avis scientifique (de plus) sur le béluga : «On va vers la catastrophe» (Stéphane Lair vétérinaire de l'Un. de Montréal, qui dirige le programme d'autopsies des bélugas du Saint-Laurent. (Article de Jean-François Cliche, Le Soleil, 2 septembre)

- <http://blogs.lapresse.ca/sciences/2014/09/02/un-avis-scientifique-de-plus-sur-le-beluga%C2%A0-«vers-la-catastrophe»/>

Bélugas et projet de port pétrolier à Cacouna : on en parle longuement au Royaume-Uni ! (Baleines en direct - GREMM - 4 septembre) - <http://baleinesendirect.org/blogue/actualites-dici-et-dailleurs/enjeux/belugas-et-projet-de-port-petrolier-a-cacouna-on-en-parle-longuement-au-royaume-uni/>

Terminal pétrolier et bélugas: voix discordante à Pêches et Océans (3 septembre) - <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/environnement/201409/03/01-4796965-terminal-petrolier-et-belugas-voix-discordante-a-peches-et-oceans.php>

- **SUIVEZ, DU 9 AU 20 SEPTEMBRE, LE « SYMPOSIUM NOMADE DES OCEANS »,** expédition de 11 jours à la découverte des baleines du Saint-Laurent où une équipe de scientifiques du Saint-Laurent, accompagnés de stagiaires, mènent des recherches et tiennent des conférences à chaque escale. **(Vous pouvez même participer aux échanges!)**

- <http://baleinesendirect.org/blogue/actualites-dici-et-dailleurs/le-symposium-nomade-des-oceans-part-a-la-decouverte-des-baleines-du-saint-laurent/>

Pour un suivi en temps réel et sur carte interactive :

- <http://www.m-expertisemarine.com/projets/symposium-nomade-des-oceans/#marker34>

INFORMEZ-VOUS ET EXPRIMEZ-VOUS!

PROGRAMMATION AUTOMNALE

C'est le temps de s'inscrire!

Date limite - mercredi 17 septembre

POUR LES ENFANTS

BASKETBALL: 40\$. Début 30 sept., les mardis 18h30. Gymnase École V&M.

ZUMBA KIDS: 65\$ (60\$ enf. suivants). Début 14 oct., les mardis 15h30. Gymnase École V&M.

GUMBOOT: 70\$. Début 3 oct., les vendredis 15h30. Gymnase école V&M.

DESSIN: 50\$. Début 7 oct., les mardis 15h30. École V&M.

PEINTURE (acrylique): 120\$ (matériel fourni). Début 6 oct., les lundis 15h30. École V&M.

BADMINTON: 40\$. Début semaine du 28 sept.. les lundis 18h30 (à confirmer). Gymnase École V&M.

POUR LES ADULTES

TAE BOXE: 60\$. Début 30 sept., les mardis 18h30. Salle paroissiale.

DANSE EN LIGNE: 50\$. Début 1er oct., les mercredis 18h30. Salle paroissiale.

INFORMATIQUE (mise en pratique): 25\$ (automne-hiver inclus). Début 23 sept., les mardis 9h. Bibliothèque.

POUR TOUS

ZUMBA: 95\$ (tarif familial disponible). Début 4 oct., les jeudis 18h30. Salle paroissiale.

THÉÂTRE: Gratuit (inscription nécessaire). Début fin septembre, horaire et lieu à déterminer.

VITRAIL: 235\$ (matériel fourni). Début 11 oct., les samedis 9h à 11h (6 semaines). Place Soleil.

SALSA: 100\$. Début 22 sept., les lundis 18h. Salle paroissiale.

PEINTURE À L'HUILE (adolescents et adultes). 120\$ (matériel non fourni). Début 9 oct., les jeudis 19h à 21h (5 sem.). Place Soleil.

DESSIN (adolescents et adultes): 50\$. Début 8 oct., les mercredis 18h30. Place Soleil.

KARATÉ: Inscription Denis Boucher 868-1836. Les vendredis à 18h30. 150\$/adulte - /20\$/enfant (tarifs familiaux). Gymnase École V&M.

GUMBOOT (adolescents et adultes): 70\$. Début 1er oct., les mercredis 19h30. Salle paroissiale.

POUR INFOS ET INSCRIPTION

**Karine Boutin, 867-1781, poste 6
kaboutin@cacouna.ca**

SAMEDI 13 SEPTEMBRE: TRAIL DU PORC-ÉPIC

Sentier des Passereaux (Chemin Rivière-des-Vases)
13h Course contre la montre (2,5km) (Propane Sélect)
14h et 15h45 Sprint (350m)
14h45 5km (Sports Experts)

DIMANCHE 21 SEPT.: L'AUTOMNE À GRANDS PAS

Départ de la salle paroissiale. Inscription à 13h.
Activité spéciale pour les 9-13 ans
Dégustations et recettes santé au retour.
Venez marcher pour votre santé, pour socialiser, pour gagner un trophée collectif!

MERCREDI 24 SEPT. 19H: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES LOISIRS KAKOU

Salle municipale, 415, rue de l'Église.
Vous avez des idées, des suggestions, des commentaires ou tout simplement envie de savoir ce que font les Loisirs kakou? Vous voulez vous impliquer? Venez nous rencontrer, un léger goûter vous sera servi à la fin de la rencontre.

SAMEDI 27 SEPT. LES JOURNÉES DE LA CULTURE

Corporation de développement de Cacouna LA COURTEPOINTE DES GÉNÉRATIONS

Salle paroissiale - 13h à 17h

Ateliers intergénérationnels où la culture est illustrée à partir de différents moyens d'expression (dessin, écriture, musique...)

Enfants, ados, parents et grands-parents sont bienvenus!

Cercle de Fermières Cacouna

CONFECTION DE SACS ET RÉCUPÉRATION

Atelier du Cercle - 10h à 16h30

Confection de sacs avec les enfants du primaire tout en récupérant.

Atelier pour les enfants

AVIS DE RECHERCHE - THÉÂTRE

Recherchons comédiens et comédiennes de tous âges, avec ou sans expérience.

Une pièce de théâtre sera présentée devant public en 2015.

Une première rencontre aura lieu fin septembre pour la lecture des textes et la distribution des rôles. Contacter Karine Boutin au 418 867-1781, poste 5.

CALENDRIER COMMUNAUTAIRE MENSUEL

Diffusion des activités mensuelles des organismes de Cacouna

Comment se procurer le calendrier à chaque mois?

- Distribution par courriel: abonnez-vous à la liste de diffusion sur le site de la municipalité, au **cacouna.ca**

- Parution sur le site de la municipalité: **cacouna.ca** : section services aux citoyens - services loisirs et culture et sur la page Facebook des Loisirs Kakou.

- Disponible en format papier aux endroits suivants: Caisse pop. Desj. du Parc et Villeray; Pharmacie P. Lépicier et M.H. Miousse; Dépanneur Kakou; Marché Desbiens et Fils; Salle paroissiale; Bureau municipal; Bibliothèque; Local du Cercle de Fermières.

Quand le calendrier sera-t-il disponible? Parution le 3e lundi de chaque mois pour les activités du mois suivant.

Vous avez des activités et désirez convier la population? Contactez Karine Boutin aux coordonnées ci-haut.

LE CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES SEIGNEURIES ET SES SERVICES AU 418-867-3130

1. VISITE AMICALE : POSTE 215

Visite **gratuite** à une personne vivant seule à domicile ou en hébergement privé afin de briser l'isolement.

2. POPOTE ROULANTE : POSTE 212

La livraison du repas au domicile est bénévole et le coût pour le repas est de **7,25\$**

N.B. Pour Cacouna le service est **le mardi et le vendredi**

Caractéristiques de la clientèle

- Vit à domicile.
- Est contrainte à une perte d'autonomie temporaire ou permanente.
- Ne peut, pour des raisons exceptionnelles, subvenir à ses besoins alimentaires.

3. ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL— TRANSPORT : POSTE 212

L'accompagnement est bénévole et un coût est demandé pour les frais de transport : à l'intérieur de Cacouna : **6,00\$** et de Cacouna à Riv.-du-Loup : **9,00\$** pour une autre destination téléphonez au CAB.

Caractéristiques de la clientèle

- Vit à domicile ou est hébergée dans une résidence privée ou publique qui n'offre pas le service d'accompagnement par transport.
- Est contrainte à une perte d'autonomie.
- Ne peut recourir à aucun proche aidant.

4. AIDE AUX IMPÔTS POUR LES GENS À FAIBLES REVENUS EN MARS SEULEMENT. POSTE 215

Assistance afin de compléter les déclarations d'impôts simples et selon les normes du ministère du Revenu et de l'Agence du revenu du Canada. Les rendez-vous sont obligatoires et se font à compter de la dernière semaine de février. Le coût **5,00\$**

5. AIDE À LA VIE DOMESTIQUE : POSTE 214

- Entretien ménager régulier
- Préparation de repas et approvisionnement
- Service de grand ménage (printemps et occasionnellement en automne)
- Travaux faits par des préposées à domicile dans chacune des municipalités du territoire.
- Le programme d'exonération financière de la Régie de l'assurance maladie du Québec aide à défrayer le coût du service et ce selon le revenu du client : entre 4,00\$ et 13,00\$

Caractéristiques de la clientèle :

- Personnes en perte d'autonomie permanente ou temporaire
- Personnes de 65 ans et plus
- Personnes âgées de moins de 65 ans acheminées par le Centre local de services communautaires (CLSC)

6. Service d'information pour aînés : 418-867-8011

C'est **gratuit**

7. SERVICE AUX PROCHES-AIDANTS : POSTE 217.

C'est **gratuit**

Corpo de DÉVELOPPEMENT



INVITATION ACTIVITÉS IMMINENTES

ACTIVITÉ JOURNÉES DE LA CULTURE

LA COURTEPOINTE DES GÉNÉRATIONS

Salle paroissiale - 13h à 17h - **SAMEDI 27 SEPTEMBRE**

Activité intergénérationnelle où, à l'aide de différents moyens (dessin, écriture, musique...) on s'exprime en jouant.

Enfants, ados, parents et grands-parents sont bienvenus!

IMPLIQUEZ-VOUS

SUIVANT VOS GOÛTS ET VOS DISPONIBILITÉS

Voici quelques exemples de projets spécifiques, tous plus intéressants les uns que les autres, sur lesquels vous pourrez vous impliquer si vous devenez membre : **aménagement d'une halte cycliste, organisation d'ateliers et de formations, accueil des nouveaux arrivants, participation au comité du festival «Deux Nations, Une Fête», restauration des parcours patrimoniaux, promotion de l'achat local, accès au fleuve.**

En préparation: Réalisation des circuits de **baladodiffusion**; démarches pour **accessibilité aux berges**; mise sur pieds d'activités pour les **Journées de la Culture**; **accueil des nouveaux arrivants**; poursuite des démarches en vue d'une **caractérisation du milieu.**

OFFICIERS 2014-2015

Président: Fabien Nadeau, poste 2;

Vice-président: Gabriel Bastille, poste 6;

Secrétaire: Élise Marquis, poste 1;

Secrétaire adjointe: Christine Belliveau, poste 5;

Trésorière: Sylvie Michaud, poste 3;

Administratrice: Gaétane Plourde, poste 4;

Délégué municipal: Francine Côté, poste 7.

APPUYEZ EN DEVENANT MEMBRE

5\$ (INDIVIDUEL) 40\$ (CORPORATIF)

RESPONSABLES DE
NOTRE DEVENIR



GÉRARD CÔTÉ, pmé 22 août 1930 - 20 juin 2014

Nous avons le regret de vous faire part du décès de l'abbé Gérard Côté, prêtre des Missions Étrangères, survenu le 20 juin dernier à Laval. Les funérailles ont eu lieu dans la chapelle de la Maison des Missions Étrangères à Laval, le samedi 28 juin 2014.

Né à Cacouna le 22 août 1930, il était le fils de Sylvio Côté et de Laura Boucher. Ordonné prêtre le 30 juin 1957, il partait pour le Pérou en septembre 1958 où il a travaillé comme missionnaire durant 55 ans. La maladie l'a obligé à revenir au Canada en mai 2014. Au Pérou, il a vécu sur les rives de la rivière Ucayali en Amazonie péruvienne. Il s'est impliqué surtout dans la Pastorale rurale auprès des agriculteurs et dans la formation des animateurs de communautés chrétiennes. Il a aussi fait du ministère dans les mouvements pour enfants et jeunes travailleurs ainsi qu'au pénitencier de Pucallpa.

La famille Côté invite parents et amis à une messe commémorative qui sera célébrée par l'abbé Claude Dubois, prêtre des Missions Étrangères, dimanche le 12 octobre 2014 à 11h00 à l'église de Cacouna.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

Ovide Côté

Conseil de FABRIQUE

Pèlerins 2014

C'est du 14 juin au 1er juillet que 56 pèlerins ont été accueillis au presbytère par Sr. Germaine Canuel, Ghislaine Daris, Marielle Dumont, Claudette Larochelle, Claudette Ladrie, Andrée Mignault et Jacinthe Thériault.

Merci spécial à vous toutes d'avoir pris de votre précieux temps pour accompagner ces personnes heureuses de leur séjour au presbytère, de l'accueil reçu, du calme, de la paix et du privilège de dormir dans ce lieu historique.

Visite guidée de l'église

Notre guide accompagnateur, Donald Garon, a accueilli cette année 409 visiteurs du 29 juin au 16 août.

Il a su donner les informations nécessaires pour rendre leur visite agréable et intéressante.

De nombreux commentaires élogieux reçus et de félicitations pour la beauté, la propreté et l'entretien de notre église dont nous sommes si fiers.

Encan annuel

Les membres du conseil de Fabrique organisent cette activité au profit de la Fabrique, qui aura lieu dimanche le 19 octobre, après la messe de 9h00.

De nombreux produits seront en vente comme les années passées: légumes, fruits, conserves, pâtisserie, artisanat et plusieurs autres articles.

Nous vous attendons nombreux, amenez vos parents et amis.

Claudette Larochelle, présidente

Cercle des FERMIÈRES

Les Fermières sont de retour!

EXPO-VENTE

Notre Expo-Vente fut un franc succès, nous remercions la population et tous les touristes qui se sont arrêtés lors de leur visite à Cacouna.

PROJETS

Nous avons plusieurs projets cette année.

Journées de la Culture

Nous vous invitons, le samedi 27 septembre de 10h00 à 15h00 à l'atelier du Cercle (Artisanat jeunesse)

Les enfants, avec l'aide des responsables, vont tailler et broder un sac d'halloween (donnez votre nom et téléphone à votre professeur si l'activité vous intéresse).

Un sac sera confectionné avec des cravates recyclées : si vous en possédez que vous ne portez plus, apportez-les lors de cette activité. Un autre sac sera tricoté à partir de goupilles de cannettes.

80 ANS DES FERMIÈRES!

Les Fermières fêteront leurs 80 ans de fondation! Notez à votre agenda le samedi 29 novembre.

RÉUNION MENSUELLE

Comme par les années passées, n'hésitez pas à venir, accompagnées de vos amies, à notre réunion qui a lieu le deuxième mardi du mois à la salle paroissiale vers 7h00. Au plaisir de vous voir nombreuses!

PETIT CADEAU!

Marque-pages avec recettes de nos Fermières \$2.00 Ch.

Louiselle Pelletier, 418-867-2265

DEUX NATIONS, UNE FÊTE

Photos Yvan Roy



EXPOSITION PERMANENTE
SUR LA FAMILLE ALLAN
ET LA VILLA MONTROSE

15, 16, 17
AOÛT 2014



Un grand merci à tous les bénévoles de l'équipe de montage des kiosques: la maison des Jeunes (Pascal Morin) et tous ceux qui ont donné de bons coups de main aux préparatifs et pendant la fin semaine. Également, les artisans locaux, les autochtones de différents endroits et tous ceux qui ont contribué au succès du festival «Deux Nations, Une Fête» édition 2014.

Nous apprécions aussi la collaboration de *La maison de prière le Cénacle*, particulièrement soeur Yolande Bouchard, pour la merveilleuse soirée du vendredi avec l'exposition et le concert des musiciens Frédéric Saint-Pierre et Rémi Pouliot.

DEUX NATIONS, UNE FÊTE



5h00 AM
LES LÈVE-TÔT SE RASSEMBLENT POUR
LA CÉRÉMONIE DU LEVER DU SOLEIL



T
R
A
N
S
M
I
S
S
I
O
N

des
**SAVOIR-FAIRE
ANCESTRAUX**



P
O
W
-
W
O
W



Après l'inauguration de la salle Jean-Marie et Gaétane Aubin, la nouvelle génération des Aubin a démontré la réussite de la transmission des valeurs et savoir-faire traditionnels en se mettant au tambour et rythmant la danse pour les anciens.

Wulust'agooaga'wiks
KWÉ KWÉ
BIENVENUE | WELCOME

Merci à nos invités d'honneur, mesdames Anne Archambault Grand Chef de la Première Nation Malécite, Ghislaine Daris mairesse de Cacouna et notre premier maire Benjamin Dionne, si bien incarné par monsieur Martin Vaillancourt.

Notons enfin l'importante contribution de nos partenaires financiers dont La Caisse Desjardins Du Parc et Villeray, pour la soirée festive du samedi, la Municipalité de Cacouna et la Première Nation Malécite de Viger, sans oublier Patrimoine canadien.

par Yvan Roy

RICHESSE ET DRÔLERIES DU FRANÇAIS

Jeu 4 - Découverte d'homophones

- Âmes des morts dans la religion romaine
Grand panier d'osier servant au transport des marchandises.
- Serre quelque chose
Pendant particulier pour quelque chose
- Baie peu profonde
Est utile aux automobilistes
- Touffu
Peut être folklorique, espagnole, russe, guerrière
- Poumon des animaux
Elle peut être boudeuse, dégoûtée, de dédain
- Conjonction qui marque un moment particulier d'un récit.
À l'exclusion de
- Signe, augure
Maison d'hospitalité aux pèlerins

1. mânes et manne; 2. vis et vice; 3. critique et cric; 4. dense et dans; 5. mou et moue; 6. or et hors; 7. auspices et hospice

Jeu 14 - Voyage de rêve

- Une ville de l'Amérique du Sud qui, en verlan, devient un pays d'Afrique.
- On ne boit ni ne sert son eau, par contre elle nous permet de sentir bon.
- Cette grande ville italienne est des plus anciennes car elle donne son âge.
- Dans ce pays britannique, petits pois et haricots impliquent corvée de pluches.
- Ville bien douillette d'un pays froid qui s'est dotée du nom délicat d'une fourrure.
- Paradoxe pour un pays très sec qui possède un nom gras.
- Imaginez un Cyrano au nez oblong, long et pointu comme une épée et vous trouverez le nom de ce pays.
- Pays d'Afrique qui, par son nom, laisse entendre que les philanthropes font attention aux autres.

- Jeu de mots pour cette capitale où se mêlent parfum et fumée si vous décidez de la nommer au masculin singulier.
- Un verre d'eau bénite dans cette capitale pieuse par raison mystérieuse peut provoquer une cuite.
- Il n'est plus de mise de garder le qualificatif de cette île à nom de chien.

(a) Lima; (b) Cologne; (c) Milan; (d) Écosse; (e) Oslo; (f) Grèce; (g) Népál; (h) Gabon; (i) La Havane; (j) Rome; (k) Terre-Neuve

Jeu 15 - À la découverte de noms

1 de 6 lettres, 1 de 7 lettres, 2 de 8 lettres et 1 de 9.

NOIDRUSAE

- Chien de grande taille à tête allongée.
- En boîte, elle est tassée
- Perte de santé mentale, et les valises diplomatiques passent devant lui sans aucun problème.
- Au figuré, institution archaïque que son importance passée empêche de disparaître.

(a) danois; (b) sardine; (c) déraison et douanier; (d) dinosaure

Source: «DIX MOTS POUR S'AMUSER!», document de La FRANCOFÊTE
Semaine du français et de la francophonie du 18 au 26 mars 2000.
Office de la langue française. Québec. 28 pages.



Environnement
Canada

Environment
Canada

Canada

Avis d'Environnement Canada / Notice from Environment Canada

Environnement Canada informe la population des règles d'utilisation du site du marais de Cacouna afin d'assurer la sécurité des utilisateurs ainsi que la préservation des espèces sauvages et de leur habitat.

Environment Canada wishes to inform the public of rules on the use of the Cacouna Marsh to ensure the safety of users and the preservation of wildlife species and their habitats.

Il est donc interdit :

- de circuler en dehors des sentiers et digues aménagés, à pied ou à bord de tout moyen de transport (ex. : véhicule tout-terrain, cheval);
- de cueillir ou de couper les plantes herbacées, les arbustes ou les arbres;
- de pratiquer la chasse sportive dans les zones indiquées sur la carte ci-contre et délimitées sur le site par des panneaux.

Les chasseurs peuvent cependant se rendre à pied à leur emplacement de chasse.

Par ailleurs, la chasse sera autorisée dans les autres zones du marais, à partir de caches temporaires, du lever du soleil jusqu'à 14 h aux dates suivantes :

- le 6 septembre, lors de la Journée de la relève;
- les deux premières fins de semaine de la saison régulière (13 et 14 septembre et 20 et 21 septembre);
- les fins de semaine suivant le 25 octobre jusqu'à la fin de la saison de chasse aux oiseaux migrateurs.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'Informathèque d'Environnement Canada par téléphone au 1-800-668-6767 ou par courriel à enviroinfo@ec.gc.ca.



The following activities are prohibited:

- Travelling outside the constructed paths and dikes on foot or by any other means of transport (i.e., all-terrain vehicle, horse);
- Gathering or cutting herbaceous plants, shrubs or trees;
- Sport hunting in the areas indicated on the map to the left and on panels at the site.

Hunters will still be able to reach their hunting sites on foot.

Hunting will be authorized in the other parts of the marsh from temporary blinds, from sunrise until 2:00 p.m. on the following dates:

- September 6 (Waterfowler Heritage Day);
- The two first weekends of the regular season (September 13 and 14 and September 20 and 21);
- Weekends after October 25 until the end of the migratory bird hunting season.

For more information, please contact Environment Canada's Inquiry Centre by phone at 1-800-668-6767 or by email at enviroinfo@ec.gc.ca.



CLAUDINE DOUVILLE*
 invite les Cacounois à
 suivre son héros
 au bout du monde!



Après Indiana Jones, voici Nate Carrick
 Une trilogie d'aventures palpitante qui vous fait voyager à travers le monde.

Après 25,134 kilomètres autour du monde et quatre ans d'écriture, Claudine Douville propose aux lecteurs sa trilogie d'aventures Mission sacrée.

Le héros, Nate Carrick, doit accomplir une mission pour son ami navajo, Aigle noir, mission qui l'amènera en Amazonie, au Groenland et dans les grands déserts mythiques de la planète. Il doit réunir quatre objets sacrés, confiés quelques siècles plus tôt aux peuples autochtones de la Terre, gardiens de l'équilibre du monde. Cet équilibre est menacé et seule la réunion de ces objets pourra le rétablir. Mais Nate Carrick n'est pas seul sur la trace des objets. D'autres aussi les convoitent, pour des motifs beaucoup moins nobles.

C'est dans une quête où les pièges et les dangers se multiplient, où la moiteur de la jungle, le souffle glacé de la banquise et le soleil implacable du désert deviennent eux aussi des obstacles, que le lecteur se lancera, aux côtés des héros attachants de cette histoire.

Elle-même aventurière, Claudine a abordé l'écriture comme un simple passe-temps. « Une fois qu'on a touché à l'écriture et au plaisir d'être publié, on ne peut plus s'arrêter. » « L'écriture c'est la véritable liberté. » « Écrire c'est peindre une histoire avec des mots. » http://claudinedouville.com/?page_id=10

Première commentatrice de sports (TVSQ 1980), Claudine travaille à RDS depuis les débuts de ce réseau en 1989. Elle y a couvert une quarantaine de sports différents, dont le soccer (Coupes du Monde, Ligue des Champions), et en était en 2012 à ses 7^e Jeux Olympiques.

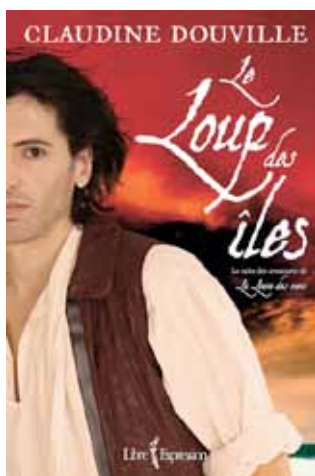
L'auteure a devancé ses personnages et foulé bien avant eux chacun des lieux parcourus dans les livres. Ses voyages lui ont permis de ressentir la particularité de ces atmosphères bien particulières et de les faire revivre sous sa plume dans un récit haletant, truffé de rebondissement et à la chute dramatique. Les trois tomes de Mission sacrée : « Les esprits de l'Amazonie », « Le souffle glacé de l'Arctique » et le tout dernier « Les Seigneurs du désert », sont maintenant en librairie.

SES ROMANS PRÉCÉDENTS:

- La Louve des mers, Libre Expression, 2008
- Le Loup des îles, Libre Expression, 2009
- Une Histoire de cowboy, Libre Expression, 2010

Plus de détails encore sur www.journalepik.com et sur notre page Facebook Journal EPIK

*NDLR: Claudine a des racines cacounaises par sa mère, Simone Dumont, soeur de Gertrude et de Roméo Dumont, autrefois de Cacouna et bien impliqués dans notre localité. (YR)



Prévention de la fraude à l'investissement

La fraude à l'investissement implique un éventail de stratagèmes illicites qui consistent à flouer des épargnants en véhiculant des informations trompeuses sur les rendements, le fonctionnement ou la nature des activités d'une entreprise ou du produit de placement.

Exemples de fraudes à l'investissement	
Détournement de fonds	Ponzi
Cette fraude consiste à investir dans un produit ou une compagnie sous la base de fausses informations. L'argent investi est détourné par le promoteur à des fins personnelles.	Un Ponzi est un montage financier frauduleux qui consiste à payer de faux rendements à des clients à partir des fonds procurés par de nouveaux investisseurs. Ce système est viable tant que la nouvelle clientèle afflue et que les retraits de fonds demeurent faibles.

Chez Desjardins, nous demeurons à l'affût des signes laissant croire que vous pourriez être victime de fraude financière. Voici donc quelques questions que vous auriez intérêt à vous poser lorsque l'on vous propose une nouvelle transaction financière.

Questions	Signaux d'alerte	Conseils
Dans quel produit, domaine ou type d'entreprise comptez-vous investir?	<p>Exclusivité Une société prochainement cotée en Bourse L'attribution prochaine d'un brevet</p> <p>Fiscalité La possibilité de sortir des REER sans payer d'impôt Une entreprise dans un pays en voie de développement</p> <p>Manque de connaissances On ne comprend pas le produit dans lequel on investit</p>	<p>« Les produits que vous achetez devraient être déterminés en fonction de votre profil d'investisseur, dans le but d'assurer la solidité de vos avoirs. »</p> <p>« Avant d'investir, nous vous conseillons de poser plus de questions et de demander à ce qu'on vous explique clairement le produit. »</p>
Qui s'occuperait de votre investissement? Depuis combien de temps le connaissez-vous	<p>Proximité L'ami d'un ami, etc</p> <p>Permis de pratique Cette personne « responsable » détient de l'information que très peu de personnes connaissent. Une sollicitation téléphonique ou courriel</p>	<p>« S'il s'agit de placement, je vous conseille de prendre quelques minutes pour appeler l'AMF (l'Autorité des marchés financiers, aussi présents sur internet) ou pour consulter le Registre des entreprises et des individus autorisés à exercer. »</p>
Quel rendement vous promet-on?	<p>Rendement élevé Un rendement mensuel garanti beaucoup plus élevé que ce qu'offrent les autres institutions financières ou la possibilité de doubler la valeur de la mise de fonds en quelques mois seulement</p> <p>Risque nul Offre de rêve sans risque Il est impossible de perdre de l'argent dans cette affaire</p>	<p>« Par expérience, nous savons qu'un rendement élevé s'accompagne d'un risque équivalent. Si ce n'est pas le cas, il est possible que l'on vous cache quelque chose. »</p> <p>Ne pas oublier que ce qui est trop beau pour être vrai est rarement vrai</p>
Est-ce que c'est une décision que vous avez réfléchi?	<p>Pression et manipulation Une transaction qui doit être conclue rapidement Une vive pression pour investir « maintenant ou jamais » Des communications répétitives et insistantes</p>	<p>« Vous ne devriez jamais vous sentir obligé d'investir sur-le-champ. Si votre interlocuteur vous conseille d'agir avant qu'il ne soit trop tard, on vous cache probablement quelque chose. »</p>
Vous a-t-on fourni de la documentation écrite?	<p>Absence de documentation officielle Absence de documentation décrivant le produit, les frais, la disponibilité des fonds</p>	<p>L'absence de documentation mine la crédibilité de cette occasion d'investissement. Vous devriez exiger que l'on vous présente un prospectus ou un contrat.</p>
De quelle manière transférez-vous les fonds ?	<p>Argent comptant La transaction s'effectuera en argent comptant Par une compagnie de transfert de fonds (Western Union) Au nom d'un individu seul Traite et chèque visé</p>	<p>« Assurez-vous de transmettre vos avoirs à une entreprise reconnue. Ainsi, vous devriez toujours pouvoir suivre la trace de vos fonds lorsque vous les transmettez à un professionnel autorisé ou à un partenaire d'affaires potentiel. »</p>



Desjardins
Caisse populaire
Du Parc et Villeray

Centres de services
Cacouna - St-Arsène
L'Isle-Verte - St-Paul-de-la-Croix
Tél.: 418 898-2061 Téléc.: 418 898-2039

Demeurons vigilants!

Vos conseillers
de la caisse Desjardins
Du Parc et Villeray,

CONDENSÉ DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 9 JUIN 2014.

Tous les conseillers sont présents à l'exception de Bruno Gagnon.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés de mai 2014 et approbation des comptes du mois pour un montant total de 277 811.25\$ à même le fonds général et de 9 063.53\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Publicité – Info-Dimanche - Autorisation d'une page dans l'album souvenir intitulé «leur histoire, leur succès» du journal Info-Dimanche qui sera publié en début d'année 2015 au coût de 1 200\$ +t.

Correspondance – TransCanada - M. François Poirier, président Oléoduc Énergie Est nous avise qu'ils vont soumettre leur projet d'oléoduc ainsi que les différentes composantes au BAPE.

MAMOT - Conformité de l'équilibrage du rôle d'évaluation foncière 2014-2015- 2016

Publicité – Fondation luperivienne format carte d'affaires au coût de 60\$ plus taxes au journal le St-Laurent-Portage pour féliciter nos jeunes qui ont remporté un prix au gala de la Fondation.

FQM – Congrès - Madame Ghislaine Daris assistera au congrès de la FQM qui se tiendra du 25 au 27 septembre 2014 à Québec avec frais d'inscription de 650\$ +t.

Caisse Populaire du Parc et Villeray - Accusé réception de notre résolution adoptée le 5 mai dernier concernant la dénomination de la caisse populaire lors du regroupement des caisses populaires Desjardins du Parc et Villeray et de Viger. Elle sera déposée, pour information, au comité de travail formé pour la réalisation du regroupement des caisses populaires.

Félicitations - 40ième anniversaire Club des 50+ de Cacouna

Formation PG Solutions - Le conseil accepte la soumission de PG solutions pour la formation et l'accompagnement du logiciel de comptabilité de notre municipalité pour un coût de 1 100\$ +t.

Contribution électorale, déclaration d'intérêts pécuniaires, déclaration de candidature - Dépôt de la déclaration de candidature de monsieur Benoît Thériault au siège numéro 4 en remplacement de monsieur René Voyer. M. Thériault a aussi déposé sa déclaration de contribution électorale et sa déclaration d'intérêts pécuniaires.

Salaires personnel électoral - Suite à la mise en candidature au poste de conseiller numéro 4, le conseil autorise le paiement des rémunérations établi pour l'exercice financier 2014 lors d'élections :
Présidente d'élection : 365.98\$ - Secrétaire d'élection : 274.49\$

Programme de revitalisation - Dépôt de

la liste des remboursements selon le programme de revitalisation de notre municipalité. Un montant de 9 178.41\$ est payable aux contribuables concernés.

MAMOT - Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

M. Jocelyn Savoie pour le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire accuse réception de notre résolution d'avril dernier concernant la demande de défrayer les coûts de la formation obligatoire pour les élus en matière d'éthique et de déontologie, exigée par la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

Après analyse, le ministère ne peut donner suite à cette demande.

Ristourne de la Caisse Populaire du Parc et Villeray de 1 683.76\$ versée au compte de la municipalité pour le partage des excédents de l'année financière 2013.

Journal Epik - Suite résolution du 5 mai 2014 - M. Yvan Roy du journal Epik accuse réception de notre résolution concernant notre demande de publication du projet Oléoduc Énergie Est. Il espère que le conseil y verra l'importance d'y aller avec prudence, d'être bien informés, sur l'ensemble des aspects, avec des données complètes et comparées. Il souhaite pouvoir travailler en complémentarité avec nous, pour le bien-être de l'ensemble des Cacounois, sans hypothéquer les milieux sensibles où nous nous trouvons et qui, en plus de garantir la vie aux nombreuses espèces qui les fréquentent, dont la nôtre, présentent aussi un grand potentiel de développement.

MAMOT - Subvention – Fonds pour l'accessibilité

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du service incendie

Achat radio - Camion-citerne - Le conseil autorise l'achat et l'installation d'un radio dans le camion-citerne de la brigade incendie chez Électronique Mercier pour un montant total de 1 565.08\$ t.i.

CSST - Un montant de 11 678.80\$ est imputé au dossier de la municipalité au 30 avril 2014 dû à l'accident de travail d'un pompier survenu lors de l'incendie du 23 janvier dernier à l'Isle-Verte.

Rapport de visite de prévention - Caserne incendie - M. Christian Provencher, technicien en prévention incendie de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet copie d'un rapport de visite de prévention à la caserne incendie de notre municipalité. Un seul point à corriger, la caserne doit se munir d'une deuxième issue puisque la distance de parcours ainsi que l'aire de plancher sont trop grandes pour être desservies par une seule issue.

Des procédures seront entreprises pour effectuer les travaux demandés.

Contrat de travail - Pompiers

Dépôt et acceptation du contrat de travail

révisé des pompiers volontaires pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016.

Municipalité de St-Hubert - Entente en prévention en sécurité incendie

M. Gilles Couture, maire de la Municipalité de St-Hubert, nous avise qu'il procède actuellement à l'évaluation de sa participation concernant le service de prévention en sécurité incendie. Il est très probable que leur municipalité se retire et, sachant que ce retrait risque d'avoir un effet sur les quote-parts ou sur l'organisation du service, il tenait à nous prévenir assez tôt afin de ne pas créer d'effet surprise dans ce dossier.

Contrat Claude Lévesque

Dépôt et acceptation du contrat de travail révisé de M. Claude Lévesque, chef pompier de notre municipalité, pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016.

TRANSPORT

Municipalité Saint-Siméon – Oléoduc

Dépôt d'une résolution adoptée le 5 mai 2014 par la Municipalité de Saint-Siméon concernant le projet de port pétrolier à Cacouna indiquant leur inquiétude face à ce projet de port pétrolier et d'oléoduc qui transporterait le pétrole de l'Alberta vers le Québec, et plus précisément à Cacouna.

Videotron - Installation de la tour

Mme Sarah Bouzaiane, gestionnaire des Affaires immobilières de Videotron, nous informe que le début des travaux d'installation de la tour est prévu pour le 15 juin 2014. Que la date d'entrée en vigueur du bail sera le 1er juin 2014 et la fin du bail sera le 31 mai 2024. Le premier chèque du loyer suivra le 1er juillet 2014 et couvrira la période débutant le 1er juin 2014.

HYGIÈNE DU MILIEU

Bac à récupération à rembourser (5 bacs) blocs condos rue du Patrimoine (95.\$/ch.)

MDELCC – Copie des demandes d'information adressées à Actuel Conseil Inc. concernant le projet de développement de Bourgoin & Dickner Inc.

MRC de Rivière-du-Loup - Achats de bacs bruns - M. Raymond Duval, directeur général de la MRC de Rivière-du-Loup nous a transmis copie d'un projet de résolution qui sera soumis à la séance du conseil de la MRC de Rivière-du-Loup le 19 juin prochain et avisant la SEMER qu'elle a l'intention d'acheter un nombre approximatif de 5 525 bacs bruns roulants qui seront refaiteurs aux municipalités en 2015.

Détecteur de fuites

Le conseil accepte l'achat d'un détecteur de fuites à Stelem de marque X-Mic au coût de 4 500\$ plus taxes et incluant :

- Le boîtier de réception à affichage à cristaux liquides;
- Alimentation piles lithium rechargeables
- Trépied + aimant + capteur de cloche et tiges de contact;
- Casque d'écoute haute fidélité;
- Manuel d'instructions en français;
- Valise de transport.

Mutuelle des municipalités du Québec concernant l'inspection des édifices municipaux. Aucune anomalie thermique n'a été détectée. Toutefois, des correctifs électriques sont à être exécutés par un entrepreneur électricien. Les services de G&R Dumont Inc. Sont retenus pour effectuer les correctifs électriques demandés et signer le rapport après exécution des travaux.

Remerciement Aménagement paysager – Rue Marc-Antoine, Patrimoine Ouest, Parc Fontaine Claire. Le conseil a pris connaissance des travaux d'aménagement paysager effectués sur les terrains municipaux. Ces travaux ayant tous été exécutés bénévolement, le conseil adresse ses sincères remerciements à :

Madame Lizelle Ouellet et monsieur Jacques Desjardins pour la fourniture de certains items, la confection et l'aménagement de l'entrée de la rue Marc-Antoine ainsi qu'à messieurs Renaud Thériault et Hugues Guérette pour leur temps et la machinerie fournis pour effectuer le tout; Mesdames Lizelle Ouellet et Ginette Poirier ainsi que monsieur Jacques Desjardins pour le nettoyage des plantes du Parc Fontaine Claire;

Madame Rose-Anna Vaillancourt pour la fourniture et la confection du bac à fleurs dans le secteur Ouest de notre municipalité.

Caisse Populaire du Parc et Villeray :

a - Entente de tarification révisée et renouvelée jusqu'au 30 juin 2015.

b - Régimes volontaires épargne-retraite - Entrée en vigueur le 1er juillet de la nouvelle loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite. Les employeurs comptant 20 employés ou plus pourront offrir le régime volontaire d'épargne retraite à leurs employés.

Invitation Journée vitrine technologique «À la découverte du saule».

La mairesse Ghislaine Daris assistera à cette journée qui se tiendra à St-Paul-de-la-Croix le 11 septembre 2014.

Dépôt au conseil du rapport des Indicateurs de gestion 2013 déposé au MAMOT le 25 juin dernier.

Club de motoneige « Les Déserteurs de Cacouna » - Commandite de 100.\$ pour leur 15ième Festival du tracteur qui se tiendra les 23 et 24 août prochains.

Félicitations - Prix du Patrimoine

La MRC de Rivière-du-Loup, en finale locale des prix du patrimoine 2014, dans la catégorie transmission, interprétation et diffusion, a décerné un prix à la Corporation de développement de Cacouna pour l'évènement «Deux Nations, Une Fête»; la Corporation devient ainsi finaliste pour la 9^e grande finale régionale qui aura lieu le 14 septembre prochain à l'église de Saint-Elzéar-de-Témiscouata. Le conseil adresse ses sincères félicitations aux membres de la Corporation de développement et lui souhaite la meilleure des chances pour la grande finale régionale.

Demande de commandite – Étudiantes en assistance et soins infirmiers

Le conseil accepte de fournir gratuitement

la salle paroissiale, aux étudiantes en assistance et soins infirmiers, pour la tenue de leur activité de financement (souper spaghetti) le 2 août prochain.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du service incendie

Facture L'Isle-Verte – Rectification et excuses suite à une erreur de comptabilisation.

Prévention incendie – Offre de gestion de la prévention incendie par la Ville de Rivière-du-Loup. Après analyse, le conseil décline la proposition.

Municipalité de Saint-Hubert – Non renouvellement de l'entente intermunicipale en matière de prévention et de sécurité incendie avec la MRC (se terminant le 31 décembre).

CSST - Sommes portées au dossier

Dépôt des sommes portées à notre dossier à la CSST suite à l'accident survenu le 23 janvier dernier. Un montant de 14 204.51\$ est cumulé au 31 mai 2014.

Caureq - assemblée générale annuelle du Centre d'appel d'urgence des régions de l'est du Québec (CAUREQ) qui se tiendra le 11 juillet 2014 à Bonaventure.

TRANSPORT

Convention d'option d'achat - TransCanada

- Le conseil demande à la firme d'avocats Tremblay, Bois, Migneault d'analyser la convention d'option d'achat de terrain sur le lot 4 984 166 déposée à la municipalité par le Groupe Conseil UDA Inc.

Correspondance - Fabien Nadeau - Règlementation projet Oléoduc

Monsieur Fabien Nadeau, architecte et propriétaire foncier de Cacouna, adresse une lettre demandant une règlementation municipale destinée à protéger l'usage du sol et l'accès à de l'eau potable de qualité ainsi que des mesures préventives et compensatoires pour empêcher que le compte de taxe de l'ensemble des contribuables ne subisse une quelconque hausse directement (ou indirectement) liée au projet de Oléoduc TransCanada, du Terminal maritime et du site du stockage de pétrole sur le territoire de la Municipalité de Cacouna.

Le conseil accuse réception de la correspondance de monsieur Nadeau et la dépose pour études.

(c.c. TransCanada)

MRC de Charlevoix - Projet de Port pétrolier

Le conseil de la MRC de Charlevoix a adressé une résolution faisant part à TransCanada, Pêches et Océans Canada et la Municipalité de Cacouna de ses inquiétudes face aux projets de port pétrolier et d'oléoduc qui transporterait le pétrole de l'Alberta vers le Québec, et plus précisément à Cacouna. La MRC fait également part de ses préoccupations quant à l'importance de réaliser des études d'impacts approfondies avant d'aller de l'avant dans ce projet.

HYGIÈNE DU MILIEU

Rapport de l'auditeur - Recyc-Québec

Suite à l'analyse du rapport du coût net de la collecte sélective de matières recyclables (Recyc-Québec) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 par le vérificateur de la municipalité, le conseil accepte la lettre de

mission et la lettre d'affirmation de la firme comptable Deloitte s.e.n.c.r.l. dans le dossier de Recyc-Québec.

Soumissions - Honoraires ingénieurs

Suite à l'annonce de renouvellement de l'entente Canada-Québec concernant la taxe sur l'essence (TECQ) pour 2014-2019, le conseil autorise madame Madeleine Lévesque directrice générale à procéder à l'appel de soumissions d'honoraires professionnels pour le projet d'aqueduc et d'égout sur la rue de la Grève.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Autorisation de dérogation mineure - Renaud Thériault pour deux usages principaux, soit résidentiel et industriel léger, sur le terrain situé au 1130, rue du Patrimoine. **CPTAQ - Dossier 404 957.** Le conseil accepte que la nouvelle superficie à la demande 404 957 soit 10.5 hectares.

MAMOT - Dépôt d'une correspondance adressée à la MRC de Rivière-du-Loup par le MAMOT concernant l'adoption du règlement no 196-13 en vue de modifier son schéma d'aménagement et de développement. Elle indique que ce règlement n'est pas conforme aux orientations gouvernementales en matière de gestion de l'urbanisation et de gestion des ressources minérales.

LOISIRS ET CULTURE

Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Le conseil autorise les dépenses suivantes :

- 20 ballons de soccer #3 (Sports Experts) 12.75\$ ch.
- 20 chandails soccer (Sports Experts) 16\$ ch.

- Défricher terrain de volleyball (40\$ +t par le Jardinier Enr.)
- Achat de Suite Office, à jour et installation, 274. \$ +t.

De plus, madame Karine Boutin est autorisée à assister au colloque du Réseau Québécois pour des Villes et Villages en santé qui se tiendra à Montmagny du 17 au 19 septembre 2014 avec coûts d'inscription de 250\$ +t.

Félicitations - Le conseil adresse ses sincères remerciements à madame Karine Boutin agente de développement communautaire ainsi qu'à tous les bénévoles pour le travail effectué lors de l'organisation de la Saint-Jean-Baptiste.

Office du tourisme et des Congrès - Renouvellement entente quinquennale

Le conseil accepte de renouveler son adhésion à l'Office du Tourisme et des Congrès de Rivière-du-Loup pour une période de 5 ans à compter de 2015 et ce, aux mêmes conditions qu'actuellement.

Aménagement de la bibliothèque

- Soumissions test de laboratoire
Le conseil accepte la soumission de Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup Inc. pour le contrôle qualitatif des sols et matériaux du réaménagement de la bibliothèque pour un montant total de 1 877\$ +t.

- Directive de changement en structure nos 1, 2, 3, 4
- Dépôt des rapports de visite de chantier

PÉRIODE DE QUESTIONS

Mot de la Mairesse

Projet TransCanada

Depuis quelques mois, Cacouna connaît beaucoup d'agitation. Tout le monde est au courant du Projet TransCanada. Si ce projet est accepté par le Gouvernement fédéral et par le provincial, le pouvoir municipal ne pourra rien changer à la situation ou à la décision finale. Par contre, il est vrai que la Municipalité de Cacouna a un pouvoir moral et c'est bien sur ce pouvoir que nous comptons mettre nos efforts. Notre mission sera de s'assurer que ce projet soit réalisé dans le respect des normes de sécurité civile, de sécurité incendie et de sécurité environnementale. Dans ce sens, nous sommes en train de rédiger un protocole d'entente entre la Municipalité et la compagnie TransCanada. Nous comprenons que ce projet fait écho dans l'ensemble de la province, du pays, voire même jusqu'à l'international. Nous sommes également conscients que ce projet fait réagir plusieurs groupes de personnes, tant positivement que négativement. Le rôle de la Municipalité est d'être à l'écoute de la population cacounoise et des différents groupes.

Brigadier scolaire (remplaçant)

M. Louis Lévesque, brigadier scolaire, devra subir une opération chirurgicale dans les prochaines semaines et une convalescence de quelques mois sera nécessaire. Son remplaçant sera M. Léon Courcy.

Sincères salutations à tous
Ghislaine Daris

PROCHAINES SÉANCES 2014

6 octobre, 10 novembre, 8 décembre

OFFRE D'EMPLOI POMPIER VOLONTAIRE - CACOUNA

La Municipalité de Cacouna est à la recherche de personnes intéressées à agir à titre de pompier volontaire, à s'impliquer dans la communauté, à vivre de nouvelles expériences et à faire partie d'une équipe dynamique.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

Répondre aux alertes incendie et autres appels d'urgence sur l'ensemble du territoire de la municipalité ainsi que sur les différents territoires faisant l'objet de protocoles d'entraide. Participer aux formations et entraînements, effectuer les différents entretiens et autres tâches requises par ses fonctions afin de répondre aux exigences de schéma de couverture de risque. Doit effectuer aussi des activités de prévention et d'éducation du public et effectuer de la garde externe.

EXIGENCES MINIMALES :

- Être âgé d'au moins 18 ans;
- Posséder un permis de conduire valide et un véhicule automobile;
- Être en mesure d'obtenir un permis de conduire de classe 4A;
- Satisfaire à une enquête concernant les antécédents judiciaires;
- Démontrer des aptitudes pour travailler en équipe et savoir bien gérer son stress;
- Être disponible pour répondre aux appels d'urgence;
- Réussir les examens d'évaluation physiques et médicaux;
- S'engager à compléter les formations requises pour l'exercice de ses fonctions à l'intérieur d'une période de 18 mois;
- Résider dans un rayon de la caserne principale afin de répondre dans les délais prescrits.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Selon la politique en vigueur applicable le cas échéant. Pour postuler, faites parvenir votre *curriculum vitae*, la copie de votre diplôme et permis de conduire, au plus tard le 1^{er} octobre 2014 avant 16h00, par courriel : municipalite@cacouna.ca ou par la poste **als Madeleine Lévesque**, directrice générale, 415, rue St-Georges, Cacouna, Québec, G0L 1G0 ou par télécopieur au 418-867-5677.

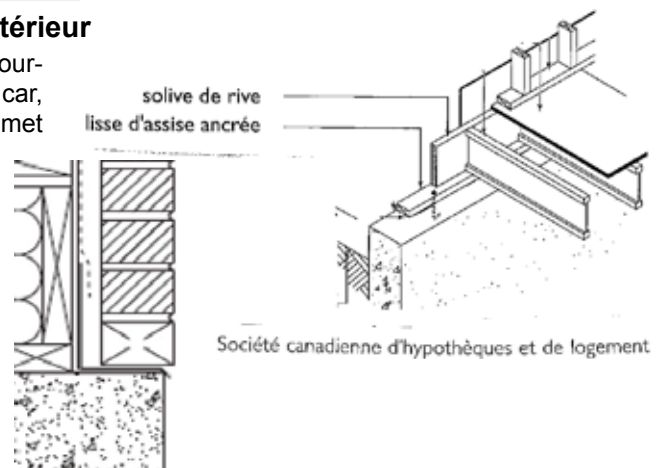
MESSAGES DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS *Vincent Bérubé*

Correctifs simples pour les problèmes de bas de mur extérieur

J'ai vu cet été de nombreuses résidences avec des problèmes de pourriture sur la poutre de rive et sur la lisse d'assise. Ceci est important car, en plus des problèmes de pourriture et de champignons, ceci compromet la stabilité des murs et des planchers de votre résidence.

Comment remédier de façon simple à ceci avant qu'il ne soit trop tard:

- **Éloigner l'eau et l'humidité du sommet des fondations**
- **Enlever la terre et le gazon en contact ou à proximité des sections du mur en bois et, si la pente ou le terrain ne le permet pas (fondations basses), remplacer la terre par de la pierre nette.**
- **Enlever les éléments de parement du bas et assurez-vous que l'eau est chassée vers l'extérieur à l'aide d'un solin en métal (voir ci-contre).**



Attention aux faux permis!

J'ai vu à quelques occasions des permis périmés pour des travaux sans rapport avec le permis émis. Saviez-vous que l'affichage d'un ancien permis vous enlève automatiquement la possibilité de bénéficier de la présomption de bonne foi qui est nécessaire pour que la municipalité puisse étudier une problématique de réglementation qui s'applique à votre résidence? Ne gaspillez pas vos droits et procurez-vous toujours un permis conforme lorsque vous effectuez des travaux sur votre terrain et votre résidence.

MESSAGES DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS *suite*

La réforme Cadastrale est terminée. Ce que vous devez faire maintenant.

Dans le processus de réforme cadastrale, plusieurs ont eu la surprise de voir leur terrain amputé ou agrandi. Suite à l'interprétation faite de son mandat par le mandataire et en vertu des documents qui étaient disponibles, certains ont perdu des morceaux de terrains et d'autres en ont gagné. Et pourtant, il est essentiel pour tous les propriétaires de se rappeler que le but de la réforme n'est pas de créer de nouveaux droits de propriété et que, dans les faits, la réforme n'en crée pas.

« Oui mais j'ai un terrain que j'utilise depuis toujours et la réforme me l'enlève ».

Justement, sauf pour les terrains publics qui ne peuvent changer de statut par occupation, tout terrain que vous « possédez » depuis plus de 10 ans au vu et au su de tous devient votre propriété par prescription acquisitive (selon quatre critères qui doivent cependant être rencontrés). Selon le principe de la prescription acquisitive (article 2910 du Code civil du Québec) vous en êtes propriétaire incontestable mais vous n'en détenez pas les titres. Pour rendre le tout conforme vous devez obtenir un jugement du tribunal qui vise à déclarer ce droit acquis et qui permet alors l'émission d'un titre de propriété par un notaire.

Il peut être important, dans certains cas, de vous occuper de régulariser cette possession de terrain rapidement. La MRC en est à revoir la taxation en fonction des résultats de la réforme cadastrale. Or, en redonnant la charge des terrains (taxes) aux derniers propriétaires répertoriés dans les titres, la réforme aura créé une situation ambiguë sur le propriétaire véritable, surtout si les traces d'occupation ne sont pas évidentes (une clôture par exemple est une trace évidente, un boisé n'en est pas une). Ainsi, si vous payez les taxes depuis longtemps sur une section de terrain, il est facile de vous en faire reconnaître la propriété par la cour. Si vous acceptez qu'un autre citoyen en paye les taxes, il est alors évident que vous acceptez une action claire pour qu'un autre en prenne éventuellement possession et vous perdez la notion de possession non équivoque qui est essentielle à la reconnaissance d'un droit de propriété.

Faut-il un jugement de la cour pour faire reconnaître mon droit?

Non. Vous pouvez faire reconnaître votre droit acquis par la cour si vous ne pouvez faire autrement. Mais si vous le pouvez, une simple transaction devant notaire, avec l'accord du détenteur du titre, devrait rendre le tout conforme. N'oubliez pas que dans un cas comme dans l'autre, l'opération se terminera par l'enregistrement d'un acte juridique par un notaire.

Comment puis-je faire pour savoir qui possède le titre de mon terrain?

La MRC en attribuera bientôt la propriété pour le rôle d'évaluation, mais pour l'instant ne venez pas nous trouver à la municipalité pour cela sans vous préparer. Vous pouvez tricher en consultant gratuitement la carte suivante disponible sur internet. Rendez-vous sur le site de la CPTAQ, cliquez sur l'onglet CARTOGRAPHIE puis sur « consulter l'application démeter ». Vous accédez alors rapidement à la carte du Québec. En effectuant un zoom sur Cacouna et sur votre terrain, vous aurez les informations que vous cherchez. Avec le numéro à 7 chiffres du cadastre rénové, nous pouvons facilement vous dire le nom du propriétaire, mais vous devrez vous-même trouver ses coordonnées.

Et dans le cas de terrains publics?

Dans le cas d'anciennes emprises de route désaffectées et autres terrains publics, il se peut que le processus de réforme se soit buté à des documents manquants pour rendre officielle la cession de ces anciens terrains aux propriétaires. La municipalité, dans la majorité des cas, pourra répondre favorablement aux demandes des occupants. Il faudra alors nous en faire la demande de façon spécifique. Dans certains cas, nous lancerons le processus pour un ensemble de propriétaires. Certains terrains appartiennent toutefois au ministère des Transports et la cession peut alors devenir plus complexe.

À retenir!

Ce qui précède n'a pas pour but de vous faire un portrait légal complet car je ne suis pas juriste et certains termes de ce texte pourraient ne pas être ceux choisis par un avocat ou un notaire. Il est évident qu'ils sont les seuls à pouvoir vous donner un portrait fidèle des droits s'appliquant à votre situation. L'intention est toutefois de vous faire réaliser qu'une fois la réforme cadastrale terminée, si vous croyez que vous êtes lésé par le résultat de celle-ci, il vous appartient de vous assurer de la juste application de vos droits. Le plus vite sera évidemment le mieux.

Pour en savoir plus sur la prescription acquisitive

N'hésitez pas à consulter votre aviseur légal, mais le petit texte suivant trouvé sur internet donne un excellent tour d'horizon :

http://clichelaflamme.com/nouvelles_et_commentaires_details.php?id=46

Bon automne à tous!



Nous pouvons vous aider, que ce soit pour rédiger un curriculum vitæ, consulter nos listes d'employeurs, vous outiller dans vos démarches, répondre à vos questions, etc.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au 61, rue Lafontaine à Rivière-du-Loup ou contactez-nous au 418 867-8685.

LA PAGE SANTÉ

LES POUX!

Profitions de cette période de rentrée scolaire pour aborder le thème des poux! En effet, ces parasites désagréables et dérangeants semblent être plus présents pendant la période des camps de vacances et de la rentrée des classes, bien que les poux existent à l'année. Personne n'est à l'abri d'une infestation de poux : en effet, les poux aiment tout monde... les riches, les moins riches, les petits, les grands, les blonds, les bruns, les roux, les cheveux propres et moins propres!

Les poux sont de petits insectes grisâtres. Ils ont environ la taille d'une graine de sésame et ils vivent sur le cuir chevelu, près de la racine des cheveux (parfois dans les sourcils et dans la barbe). Contrairement à certains mythes, les poux ne sautent pas et ne volent pas, leur mode de transmission implique donc un contact tête contre tête. Leur durée de vie est environ de 20 à 30 jours et leur reproduction est très rapide. Les œufs des poux sont appelés « lentes ». Elle s'accrochent fermement à la tige des cheveux et sont difficiles à enlever. Les lentes vivantes sont de couleur blanc-gris et elles ressemblent à des pellicules gonflées, luisantes et transparentes. Lorsqu'elles sont mortes, les lentes sont plus blanches et desséchées. Si elles se trouvent à plus de 6mm du cuir chevelu, c'est un indice d'une ancienne infestation.

La démangeaison et la rougeur du cuir chevelu sont les principaux symptômes de la présence de poux. La démangeaison est causée par une réaction à la salive que l'insecte injecte dans le cuir chevelu lorsqu'il se nourrit de sang. Il se peut également qu'une personne ait des poux mais aucun symptôme. L'examen de la tête est donc le meilleur moyen de détecter la présence de poux ou de lentes. Pour procéder à un tel examen, on utilise un peigne fin spécial que l'on passe dans la chevelure mouillée, mèche par mèche, depuis le cuir chevelu jusqu'à l'extrémité des cheveux. On recommande de se placer sous un bon éclairage, ce qui permet de voir les poux se déplacer, car ils fuient la lumière. Les poux et les lentes se trouvent particulièrement derrière les oreilles et sur la nuque, donc porter une attention particulière à ces régions lors de l'examen. Si on trouve des poux ou des lentes vivantes lors de cet examen, on doit traiter. Le traitement est plus efficace si toutes les personnes qui sont infestées sont traitées la même journée. Cependant, il n'existe aucun traitement pour prévenir la présence de poux, il est inutile de se traiter en prévention. Certaines informations, commencent à émerger concernant l'usage en prévention des huiles essentielles : l'huile de théier (tea tree oil), l'huile de lavande, l'huile de cannelle et l'huile de coco, bien que ces données soient insuffisantes pour le moment. On ne peut donc pas les recommander.

Il existe deux types de traitements pharmacologiques : les traitements en 2 applications qui sont pédiculicides et ovicides (c'est-à-dire qui éliminent les poux et lentes) et les traitements en 3 applications qui sont pédiculicides seulement (c'est-à-dire qui éliminent les poux, mais qui n'ont que

peu ou pas d'effet sur les lentes). Les traitements en 2 applications comprennent les marques NYDA, Kwellada-P ou Nix 1%, Pronto ou R&C. Le Kwellada-P et le Pronto sont neurotoxiques pour le pou : l'action des ces médicaments sur le système nerveux du pou entraîne une paralysie générale et la mort du pou. Le NYDA fonctionne de façon différente : il tue les poux en pénétrant dans l'appareil respiratoire du pou, le remplissant et le bouchant jusqu'à ce que suffocation et mort s'ensuivent. On applique les produits en suivant le mode d'emploi et on doit impérativement répéter le traitement 9 jours après la première application (donc 2 applications au total). Les traitements en 3 applications comprennent le Zap et le Resultz. Le Zap agit en formant un film huileux qui obstrue les voies respiratoires des poux, tandis que le Resultz entraîne la déshydratation du pou par la dissolution de la cire de sa carapace. Ces deux produits constituent une option de choix pour les enfants de moins de 2 ans. On applique également ces produits en suivant les instructions et on répète les applications 7 et 14 jours après la première application pour un total de 3 applications.

Peu importe la catégorie de traitement choisie, il est nécessaire de passer le peigne fin de façon exhaustive. On peut même affirmer que l'élimination manuelle des lentes est la seule garantie de succès. Par contre, il est vain d'effectuer cette étape quotidiennement : on recommande de retirer poux et lentes au peigne fin les 2e, 11e et 17e jours après la 1ère application du traitement. Par ailleurs, même s'il y a peu de risque que les poux se transmettent par des objets personnels, on peut traiter les vêtements et la literie en les lavant à l'eau chaude et en les séchant dans la sècheuse à réglage chaud pendant 20 minutes. Ce qui ne peut être nettoyé (ex : brosse à cheveux, peluches, etc.) devrait être placé dans un sac de plastique fermé hermétiquement pendant au moins 10 jours. Pour nettoyer les tapis et les divans, utiliser l'aspirateur. On déconseille l'usage d'un insecticide en vaporisateur dans la maison ou sur les meubles, car ces produits peuvent être dangereux pour la santé, tout en étant inefficace contre les poux.

Si vous avez des questions sur les poux et leur traitement, n'hésitez pas à consulter votre pharmacien! Nous sommes là pour vous aider!

Catherine Côté, pharmacienne pour les pharmacies P. Lépicié et MH Miousse



Familiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • GOL 2P0	418 963-3306
	3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • GOL 3L0	418 497-3925
	25, du Quai • Isle-Verte, Qc • GOL 1K0	418 898-3111
	535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • GOL 1G0	418 887-3589

150 ans après sa création, « La Valse de Cacouna » renaît!



Pour la première fois depuis 150 ans, Cacouna a de nouveau vibré sur l'air de «La valse de Cacouna» de George Wiegand, créée quelque part dans la décennie 1860, sans doute pour agrémenter les soirées mondaines du St. Lawrence Hall. Cette fois, c'était au «Concert souvenir de Lady Allan», à la soirée d'ouverture de «Deux Nations, Une Fête», vendredi le 15 août dernier.

C'est le violoniste Frédéric St-Pierre, accompagné par le pianiste Rémi Pouliot (tous deux de l'ÉMAC), qui a adapté et magnifiquement interprété cette pièce centenaire, envoûtant, sur les lieux mêmes de l'ancienne Villa Montrose (actuellement Le Cénacle), une salle comble de plus de 125 auditeurs, qui en sont sortis émus et ravis.

L'histoire de la redécouverte de cette pièce musicale par Martin Dubé, et de deux autres portant également «Cacouna» en titre, est racontée dans notre publication «Nelligan à Cacouna», toujours disponible. Les partitions y sont même incluses.

YR

Biblio-Cacouna

HORAIRE RÉGULIER

LUNDI : 19h00 à 20h30

MERCREDI : 19h00 à 20h30

JEUDI : 15h30 à 16h30

SAMEDI : 10h00 à 11h00

Prenez note que depuis le 6 septembre, la bibliothèque est de nouveau ouverte le samedi matin (fin de l'horaire d'été). Elle sera par contre fermée le lundi 13 octobre (Fête de l'Action de Grâce).

Collaboration avec le terrain de jeux
À sept reprises durant l'été, la bibliothèque a ouvert ses portes spécialement pour les jeunes du terrain de jeu.

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ 2014

Gagnants :

1er prix (certificat-cadeau de 25\$) :

Isadora Hallé

2e prix (livre Capitaine Static 6) :

Florence Tremblay

3e prix (album jeunesse, à déterminer) :

Mathéo Doussin

DÉMÉNAGEMENT PROCHAIN

Si toutes les échéances sont respectées, le déménagement de la bibliothèque dans nos nouveaux locaux devrait s'effectuer au cours du mois de novembre. Une fermeture temporaire (d'une semaine ou deux) est à prévoir et vous en serez informés en temps et lieux. Les amendes pour les retards seront évidemment suspendues pendant cette fermeture.

DERNIÈRES ACQUISITIONS

- Rosette Laberge. Un voisinage comme les autres. (2 vol.)
- Jean-Pierre Charland. Les années de plomb. (2 vol.)
- Katerine Pancol. Muchachas. (3 vol.)
- Suzanne Aubry. Fanette, vol. 7.
- Amélie Dubois. Chick lit, vol. 6, Ce qui se passe au Mexique... et Ce qui se passe au congrès...

COORDONNÉES

Pour rejoindre le responsable,
M. René Voyer, à son domicile :
(418) 863-5675

Pour rejoindre la bibliothèque
aux heures d'ouverture :
(418) 867-1781, poste 8

René Voyer, responsable

babillard

J'achète vos vieux papiers...

... d'avant 1940

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires
- Livres et manuscrits

Richard Michaud

418.862.5671

ENTRETIEN MÉNAGER

J'offre mes services
en entretien ménager
avec mon bagage de
plusieurs années d'expérience.

Contactez Cathy

418 867-4516

À VENDRE



HYUNDAI ACCENT

manuelle, 132 000 km,
couleur or, aileron
Réparations récentes 2014
freins arrière neufs,
ligne échappement neuve,
lecteur CD/ Radio.

Appelez le 418-867-5269
ou 418-714-4622

Prix demandé: 850\$ nego avec
4 roues supplémentaires montées et
pneus hiver inclus dans le prix .

Raison de la vente:
départ aux études en ville extérieure
où il y a transport en commun.

RECHERCHE

Articles de cuir et anciens
colliers de perles ou autres,
laine à tricot, tiges de fibre de
verre, pour les recycler en
divers objets artistiques.

Vous avez de ces articles
que vous seriez prêts à laisser
aller en sachant qu'ils auront
une nouvelle vocation?

Contactez-moi (Sébastien)
723B, rue du Patrimoine,
au 418 605-1636 (répondeur),
ou Normande, 700 du Patri-
moine, au 418 862-5941.



CRÉATION
SÉBAST
ART NAÏF
AMÉRINDIEN

COURS D'ANGLAIS ou de CONVERSATION ANGLAISE

À Cacouna.
Cours en petit groupe de 2 à 4
ou cours privé.
Adapté à vos besoins.

Pour informations
contacter:

Karen-Ann Fallu
418 867-4439

RÉDACTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Personne qualifiée et diplômée
offre ses services pour faire de la
rédaction ou de la révision
linguistique en français :
*publicités, cartes professionnelles,
site Internet, lettres, curriculum vitae,
communiqué de presse, etc.*

Pour un service rapide
et professionnel,
contactez Jeanny
au 418 860-2299.



Plage de Cacouna (Desjardins) 21 août 2014, 16h02

D'une marée à l'autre

A mare usque ad mare :)

SEPTEMBRE 14			
1 LUN	2 MAR	3 MER	4 JEU
1h46 3,8	2h42 4,5	3h56 5,0	5h23 5,0
7h49 12,2	8h42 11,4	9h50 10,6	11h10 10,6
13h50 4,2	14h42 4,5	15h50 5,0	17h12 5,0
20h14 13,5	21h12 13,5	22h24 13,5	23h41 13,8
5 VEN	6 SAM	7 DIM	8 LUN
6h39 4,2	0h52 14,7	1h51 15,9	2h43 17,1
12h28 11,4	7h38 3,4	8h28 2,2	9h13 1,0
18h28 4,2	13h31 12,6	14h23 13,8	15h10 15,4
	19h32 2,9	20h28 1,7	21h19 1,0
9 MAR	10 MER	11 JEU	12 VEN
3h31 17,6	4h17 17,9	5h02 17,6	5h47 16,3
9h55 0,6	10h37 0,1	11h18 0,1	11h59 1,0
15h55 16,3	16h39 17,1	17h23 17,1	18h07 16,7
22h08 0,1	22h55 -0,2	23h42 0,1	
13 SAM	14 DIM	15 LUN	16 MAR
0h30 1,0	1h20 2,2	2h17 3,4	3h27 4,5
6h33 15,1	7h21 13,5	8h13 12,2	9h14 11,0
12h41 2,2	13h25 3,4	14h14 4,2	15h16 5,4
18h51 15,9	19h43 14,7	20h39 13,8	21h46 12,6
17 MER	18 JEU	19 VEN	20 SAM
4h49 5,4	6h06 5,4	0h19 12,6	1h19 13,1
10h29 10,2	11h49 10,2	7h08 5,0	7h54 4,5
16h35 5,8	17h55 5,8	12h57 10,6	13h47 11,4
23h03 12,2		19h00 5,4	19h50 4,5
21 DIM	22 LUN	23 MAR	24 MER
2h05 13,5	2h43 13,8	3h17 14,2	3h49 14,7
8h31 4,2	9h03 3,8	9h32 3,4	10h00 2,9
14h26 12,6	15h00 13,5	15h31 14,2	16h02 14,7
20h32 3,8	21h08 3,4	21h42 2,6	22h15 2,2
25 JEU	26 VEN	27 SAM	28 DIM
4h21 14,7	4h53 14,7	5h27 14,2	6h03 13,8
10h28 2,6	10h57 2,6	11h28 2,6	12h02 2,9
16h33 15,1	17h05 15,4	17h39 15,4	18h16 15,4
22h48 2,2	23h23 2,2	23h59 2,2	
29 LUN	30 MAR		
0h40 2,6	1h26 3,4		
6h43 13,1	7h28 12,2		
12h40 3,4	13h23 4,2		
18h58 15,1	19h47 14,2		

OCTOBRE 14			
1 MER	2 JEU	3 VEN	4 SAM
2h23 4,2	3h37 4,5	5h03 4,5	6h16 4,2
8h23 11,4	9h33 11,0	10h55 11,0	12h12 11,8
14h18 4,5	15h32 5,0	16h59 5,0	18h18 4,2
20h47 13,8	22h01 13,5	23h22 13,5	
5 DIM	6 LUN	7 MAR	8 MER
0h34 14,2	1h34 15,4	2h26 16,3	3h13 16,7
7h15 2,9	8h03 2,2	8h48 1,4	9h29 1,0
13h13 13,1	14h04 14,7	14h50 15,9	15h33 17,1
19h23 2,9	20h18 1,7	21h07 1,0	21h54 0,1
9 JEU	10 VEN	11 SAM	12 DIM
3h58 16,7	4h42 16,3	5h25 15,4	0h10 1,4
10h10 1,0	10h50 1,0	11h30 1,7	6h10 14,2
16h16 17,6	16h58 17,6	17h41 17,1	12h10 2,6
22h40 0,1	23h25 0,6		18h25 16,3
13 LUN	14 MAR	15 MER	16 JEU
0h57 2,2	1h50 3,4	2h52 4,5	4h05 5,4
6h56 13,1	7h46 11,8	8h43 11,0	9h52 10,6
12h51 3,8	13h38 4,5	14h35 5,8	15h53 6,1
19h12 15,1	20h04 13,8	21h05 12,6	22h18 12,2
17 VEN	18 SAM	19 DIM	20 LUN
5h19 5,8	6h21 5,4	0h40 12,2	1h30 12,6
11h10 10,6	12h18 11,0	7h10 5,0	7h48 4,5
17h19 6,1	18h29 5,8	13h11 11,8	13h51 12,6
23h35 11,8		19h22 5,0	20h06 4,2
21 MAR	22 MER	23 JEU	24 VEN
2h11 13,1	2h47 13,5	3h20 13,8	3h54 14,2
8h22 4,2	8h53 3,4	9h23 2,9	9h54 2,6
14h26 13,8	14h59 14,7	15h31 15,4	16h03 16,3
20h44 3,4	21h19 2,9	21h53 2,2	22h28 1,7
25 SAM	26 DIM	27 LUN	28 MAR
4h28 14,2	5h05 14,2	5h43 13,8	0h25 2,2
10h27 2,6	11h01 2,6	11h39 2,6	6h26 13,1
16h38 16,3	17h14 16,7	17h54 16,3	12h20 3,4
23h04 1,7	23h43 1,7		18h39 15,9
29 MER	30 JEU	31 VEN	
1h13 2,9	2h11 3,8	3h21 4,2	
7h15 12,6	8h12 11,8	9h21 11,4	
13h08 3,8	14h07 4,5	15h22 5,0	
19h31 15,1	20h31 14,2	21h43 13,8	

ACCUEIL des NOUVEAUX ARRIVANTS

SAMEDI 18 OCTOBRE
Formule 5 à 7
à la salle paroissiale

- Remise de pochettes d'accueil
- Rencontre des représentants d'organismes et membres du Conseil
- Présentation-écran des environs de Cacouna
- Échanges autour d'un goûter

Si vous ne l'avez déjà fait, remplissez le coupon d'inscription au bas de cette page. Bienvenue à tous les nouveaux Cacounois!

AVIS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité est soucieuse de faciliter l'intégration des nouveaux résidents dans la vie communautaire et démocratique.

NOUS VOUS INVITONS À REMPLIR LE COUPON D'INSCRIPTION CI-JOINT ET À LE FAIRE PARVENIR AU BUREAU MUNICIPAL.

Vous pourrez bénéficier d'activités d'accueil et de réseautage, ainsi que d'une pochette d'accueil spécialement préparée pour vous. Vous trouverez dans cette pochette différentes informations liées à la vie courante, aux ressources disponibles, à la vie démocratique, etc.



Inscrivez-vous auprès de votre municipalité pour recevoir de l'information sur les ressources et les activités.

Prénom: _____

Nom: _____

Famille: _____

Noms et âges des enfants: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

Je souhaite que mon adresse de messagerie soit ajoutée à la liste d'envoi de la municipalité.

Je suis déjà inscrit (e) à l'infolettre électronique municipale.



NOS PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES
AU MARCHÉ DESBIENS & FILS, AU DÉPANNEUR KAKOU,
AU BUREAU MUNICIPAL OU DIRECTEMENT À L'ÉDITEUR:
journalepik.com - epik@videotron.ca